

# Entrée en vigueur de l'article 61-1 de la Constitution le 1<sup>er</sup> mars 2010

Le 1<sup>er</sup> mars 2010, le Président de la République a prononcé une allocution lors d'une cérémonie au Conseil constitutionnel organisée pour l'entrée en vigueur de l'article 61-1 de la Constitution

À lire aussi : [La Question prioritaire de constitutionnalité](#)

## LES DISCOURS DU 1<sup>er</sup> MARS 2010

### Discours de Jean-Louis DEBRÉ

Pdf 29,2 Ko